



together possible.

Consultation en vue de l'Elaboration de la version révisée du Guide d'application de la loi faunique au Gabon

Contexte

En 2017, le WWF, à travers son Programme Sous-régional de lutte contre la criminalité faunique pour l'Afrique centrale, a appuyé l'élaboration d'un guide juridique sur l'application de la loi faunique au Gabon, avec pour but principal de faire ressortir et de clarifier les compétences, attributions, missions et responsabilités des différents corps et agences intervenant dans la mise en application de la loi. Cette initiative visait également à réduire les incompréhensions, les divergences d'interprétation des lois et procédures en matière faunique et à réduire les cas de conflits de compétence entre les différentes parties prenantes en la matière.

Un projet de guide a été présenté aux différentes parties prenantes de la chaîne de répression, au cours d'un atelier organisé en Avril 2018 à Libreville. Les participants à cet atelier, représentant les différentes agences d'application de la loi (Eaux et Forêts, Douanes, Police, Gendarmerie, Justice) ont apporté des contributions très riches en vue d'améliorer ledit guide. Par ailleurs, le corpus législatif et réglementaire du Gabon a entre-temps connu une certaine évolution, avec notamment l'adoption d'un nouveau Code pénal en Juillet 2019.

Le WWF envisage donc de s'attacher les services d'un Consultant, en vue d'élaborer une version améliorée et actualisée du Guide d'application de la loi faunique au Gabon, en y intégrant entres autres les contributions pertinentes de l'atelier d'Avril 2018 à Libreville ainsi que les dispositions du nouveau code pénal et d'autres textes de loi pertinents en vigueur en la matière.

Approche

La présente consultation se déroulera suivant la méthodologie ci-après:

- Une recherche et étude documentaire ;
- Des entretiens semi-structurés avec des personnes ressources ;
- La rédaction du Guide proprement dit ;
- La redaction d'un rapport succinct de consultation.

Durée et chronogramme des activités

La consultation devra se faire sur une durée de **30 (trente) jours** de travail effectif, compris entre le **15 Octobre et le 30 Novembre 2019**.

Le consultant devra fournir un chronogramme d'activités sur la base de l'approche et pour la période sus-mentionnées.

Profil du Consultant

Expert-juriste, spécialiste de la mise en application de la loi faunique avec une bonne expérience (minimum cinq ans) de la sous-région Afrique centrale et de la législation Gabonaise.

Livrables

Les deux principaux livrables de la présente consultation sont les suivants :

- Un projet de Guide actualisé ;
- Un rapport succinct (10 pages maximum) de la consultation comprenant entre autres : la méthodologie utilisée, les différentes activités menées, les personnes ressources entretenues.

Expression d'intérêt

Les candidats intéressés doivent soumettre, au plus tard le **14 Octobre 2019**, un dossier de candidature composé ainsi qu'il suit :

- Un curriculum vitae détaillant l'expérience acquise en rapport avec l'objet de la consultation ;
- Une offre technique et financière ;
- Un exemplaire d'au moins un résultat de travaux similaires réalisés.

La date estimée de fin de la consultation est fixée au **30 Novembre 2019**.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés en un seul document et un seul mail à l'adresse : recruit-roaydehub@wwf africa.org.

Bien vouloir indiquer comme objet du mail : "**Consultation guide juridique Gabon**".

Le soumissionnaire dont le coût est le plus élevé ou le plus bas ne se verra pas nécessairement attribuer ce marché. Le coût global et le meilleur rapport qualité-prix pour le budget seront fortement pris en considération. Le WWF Cameroun n'est pas tenu d'émettre un contrat à la suite de l'appel d'offres.

Merci d'avance de votre intérêt pour ce poste. Veuillez noter que seuls les candidats sérieusement considérés seront contactés pour une suite. Si vous n'avez pas été contacté **trois (3) jours** après la clôture, considérez que votre demande est rejetée.